

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE 4 septembre 2023

### **L'Ecole des Cadets de la Province de Liège : 15 ans d'excellence et dès maintenant des pompiers volontaires prêts à l'emploi !**

**L'Ecole des Cadets de la Province de Liège fête ses 15 ans. Cet anniversaire est l'occasion de jeter un regard dans le rétro et de présenter les nouvelles perspectives de cette formation. Et celles-ci sont particulièrement positives, tant pour l'avenir de l'Ecole que pour le métier de Sapeur-Pompier.**

Que de chemin parcouru ! En effet, si à sa création la formation ne permettait pas l'obtention d'un brevet professionnalisant, l'Ecole des Cadets a rapidement évolué et prouvé l'importance de son rôle puisque depuis 2016, elle délivre un brevet qui représente 70 % de la formation officielle d'un sapeur-pompier. Ce ne sont pas moins de 122 jeunes qui ont ainsi obtenu ce brevet.

A l'issue de cette formation de deux ans, il ne reste donc plus aux Cadets qu'à terminer la formation en zone de secours pour obtenir le titre de Sapeur-Pompier et débiter leur carrière. Un gain de temps essentiel pour ce métier en pénurie et pourtant indispensable à la sécurité des citoyens.

#### **La seule école pilote belge !**

La qualité de la formation dispensée à l'Ecole des Cadets de la Province de Liège et le succès rencontré lui ont permis de se distinguer au niveau national et de devenir la seule école pilote en Belgique. Cette désignation par le KCCE, l'organisme fédéral de la sécurité civile en Belgique, permet désormais de proposer une formation de Cadet-Pompier équivalente à celle de Sapeur-Pompier, dénommée le B01.

*« A partir du mois de septembre, les Cadets qui débutent vont suivre la nouvelle mouture de la formation. Celle-ci sera de 232 heures au lieu des 185 dispensées précédemment. Grâce à cette augmentation de la durée de la formation, le brevet qu'ils obtiendront équivalra à 100 % de la formation de Sapeur-Pompier »* explique l'Adjudant Joël Delvaux, Coordinateur de l'Ecole des Cadets de la Province de Liège.

*« Les zones de secours ont tiré la sonnette d'alarme face au manque criant de sapeurs-pompiers. Cette nouvelle formule est un élément de réponse face à cette pénurie »* ajoute-t-il.

#### **Un gain de deux ans**

Obtenir ce B01 via l'Ecole des Cadets représente un gain de deux ans puisque les Cadets débutent leur formation dès 16 ans alors que la filière traditionnelle de Sapeur-Pompier n'est accessible qu'à partir de 18 ans. *« Ce nouvel investissement démontre tout l'intérêt de la Province pour ce métier. Notre objectif est que 60 % des futurs Cadets intègrent les zones de secours. »* annonce, ravie, Muriel Brodure, Députée provinciale en charge de la formation. *« Cette perspective est pour le moins encourageante pour la profession ».*

Pour soutenir au plus vite la profession, l'Ecole des Cadets permet aussi à 12 Cadets actuellement en fin de formation de la compléter dans la foulée et ainsi être directement disponibles pour débiter leur carrière de Sapeur-Pompier et pouvoir renforcer les effectifs des différentes casernes du territoire provincial.

### **15 ans, ça se fête !**

Pour célébrer cet anniversaire et le nouvel élan donné à l'Ecole des Cadets, une journée académique et de présentation a eu lieu le dimanche 3 septembre à la Maison provinciale de la Formation, à Seraing.

*« Cette journée riche en apprentissages constitue le reflet de l'importance de la collaboration des différentes disciplines de la sécurité et de l'urgence, de leur transversalité pour une efficacité maximale au service de la population. la synergie entre ces différents métiers a toujours été une priorité pour le Collège provincial et moi-même »* conclut Madame Muriel Brodure.

### **Pour toutes informations :**

Thomas Reynders : Directeur de la communication  
[thomas.reynders@provincedeliege.be](mailto:thomas.reynders@provincedeliege.be) – 04 279 24 85

Joel DELVAUX – Coordinateur de l'Ecole des Cadets  
[joel.Delvaux@provincedeliege.be](mailto:joel.Delvaux@provincedeliege.be) - 04/279 38 72